L'Etat du côté des proxénètes

Autor(en): **Dussault, Andrée-Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1480

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-282684

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

édito

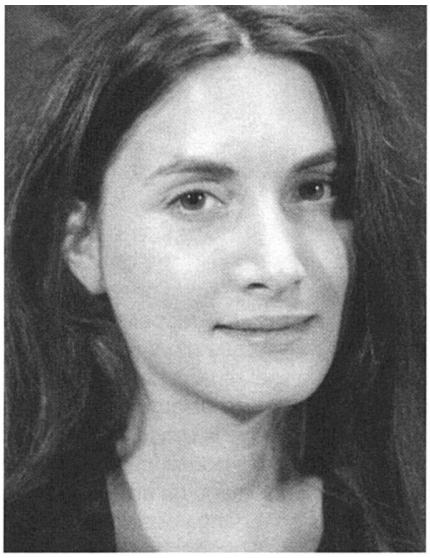

FABIO GALANTE

Andrée-Marie Dussault

Sommaire

5 Actualité

6 Débat
Interdire le voile à l'école, une bonne idée ?

7 Actrice sociale
Christine Ockrent, journaliste-vedette

10 Dossier
Bienvenue dans la Suisse des cabarets!

18 Lettres à *l'émiliE*

20 Histoire vécue
Perle Bugnion-Scretan

21 Adresses utiles

22 Société
Janvier 2004 à Landquart, Les fachos au service de la police?

Prochain délai de rédaction :

18 mars

L'Etat du côté des proxénètes

Il y a l'offre et il y a la demande. La première s'explique de façon relativement simple: les effets combinés de la colonisation dans certains cas, des ajustements structurels et des politiques néo-libérales des années 80, des crises économiques et des guerres, conjugués à de solides structures patriarcales motivent de nombreuses femmes des pays pauvres à rechercher un avenir meilleur pour elles et leurs enfants, et immigrer dans un pays riche semble parfois la meilleure - ou la seule - option. Le hic, c'est que dans ces eldorados occidentaux, les principaux boulots qui s'offrent à elles consistent en la prolongation du rôle féminin traditionnel: faire le ménage ou se déshabiller. A moins de «choisir» d'aller se tuer à la tâche dans une zone franche.

La demande est plus difficile à saisir. Comment expliquer l'énorme demande pour le travail du sexe et le travail domestique sans laquelle l'immigration féminine ne constituerait pas près de la moitié des flux migratoires internationaux actuels? Certes, on reprochera aux Occidentales «émancipée» d'avoir échoué dans la négociation de rapports égalitaires avec leurs hommes et d'avoir simplement relégué «leurs» responsabilités aux femmes du Sud. Mais cela n'explique en rien les racines de cette gigantesque demande en travail domestique et en sexe payant émanant des pays riches. Peut-être que les copains du Salon de l'auto qui font d'excellentes affaires main dans la main avec les cabarets locaux ont leur petite idée sur le sujet?

Ce qui apparaît comme des destins individuels - parfois tragiques – constitue en fait des phénomènes macroéconomiques de première importance, non pas parce qu'ils mettent en relief avec éloquence les inégalités entre les sexes et entre les nations, mais parce que pour de nombreux pays, l'exportation de travailleuses domestiques et du sexe représente une source majeure, parfois indispensable, de revenus, grâce aux transferts de fonds effectués par ces travailleuses migrantes. Transferts grâce auxquels les sociétés bancaires font également de très juteuses affaires. Les pays d'«accueil» ne sont pas en reste et tirent eux aussi leur épingle du jeu par le biais des impôts à la source et autres prélèvements sur les salaires de celles qui sont déclarées, sans compter la consommation de ces non-citoyennes qui par ailleurs leur coûtent pratiquement rien en charges sociales. Ainsi va donc la nouvelle division internationale du travail.

Comme les autres, l'Etat suisse joue le jeu en facilitant la rencontre entre l'offre et la demande, notamment en modelant un permis fait sur mesure permettant à de jeunes créatures exotiques de danser dans des cabarets locaux pendant quelques mois, à condition bien sûr, de ne pas mettre les pieds hors du cabaret.

Ce n'est peut-être pas tant le job en soi qu'il faut critiquer – puisque pour l'heure, l'offre et la demande existent bel et bien - mais avant tout, les conditions dans lesquelles il s'exerce. Et pourtant, on pourrait aisément imaginer fixer des règles où les femmes évolueraient dans un cadre plus sécuritaire, où elles gagneraient plus d'argent et où elles seraient moins sujettes aux abus. Si seulement l'Etat était *fair-play*. ⊕